

CATALOGUE

DES

OFFICIERS

ET DES

ELEVES

DU SEMINAIRE DE QUEBEC,

1850-51.



QUÉBEC:

AU PETIT SEMINAIRE,

1851.

CATALOGUE
DES OFFICIERS
ET
DES ELEVES
DU SEMINAIRE DE QUEBEC,
1850-51.



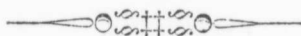
QUEBEC,
AU PETIT SEMINAIRE,
1851.

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880

M
M
M
M
M
M
M
M

M
M
M

SEMINAIRE
DE QUEBEC.



SUPERIEUR.
M. LOUIS GINGRAS.

ANCIEN SUPÉRIEUR.

M. JEROME DEMERS.

DIRECTEURS.

M. ANTOINE PARANT,
M. JOSEPH AUBRY,
M. JEAN HOLMES,
M. LEON GINGRAS,
M. LOUIS JACQUES CASALT,
M. MICHEL FORGUES, *Procureur*,
M. ELZ. ALEXANDRE TASCHEREAU,
M. E. JOHN HORAN, *Assistant-Procureur*.

PRÊTRE AGRÉGÉ.

M. FELIX BUTEAU.

PRÊTRES AUXILIAIRES.

M. JEAN FR. BAILLARGE, *Econome*,
M. JEAN-BAPTISTE Z. BOLDUC,
M. EDOUARD METHOT.

GRAND SEMINAIRE.



DIRECTEUR.

M. JOSEPH AUBRY.

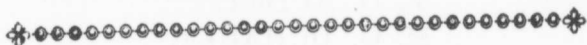
PROFESSEURS.

M. A. PARANT, *de Théologie pastorale,*
M. J. AUBRY, *de Théologie morale,*
M. LEON GINGRAS, *de Théologie dogma-
tique et d'Écriture Sainte.*

ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE.

MM. Jules Bernier,
Onézime Bellecour,
Alfred Noiseux,
Nicolas Audet,
Octave Audet,
Félix Turgeon,
George Duhault,
Frédéric Oliva,
Charles H. Laverdière,
Léandre Hamelin,
John McDonald,
François Babineau,
Joseph Lagueux,
Odillon Paradis,
Dominique Racine,

François Blouin,
Félix Brunet,
François Plamondon,
Thomas Hamel,
J. B. Leclerc,
Joseph Béland,
Etienne Bégin,
Olivier Thibaudeau,
Hubert Girroir,
James Quinan,
Benjamin Lessard,
Alfred Doucet,
C. Frédéric Turgeon,
Mich. Meloy,
Prisque Cloutier.



PETIT SEMINAIRE.



DIRECTEUR.

M. L. J. CASULT.

PREFÊT DES ÉTUDES ET ASSISTANT-DIRECTEUR.

M. E. A. TASCHEREAU.

PROFESSEURS.

M. L. J. CASULT, *de Physique et de Chimie;*
M. T. HAMEL, *Assistant-Professeur ;*

- M. E. A. TASCHEREAU, *de Philosophie* ;
 M. E. J. HORAN, *d'Histoire Naturelle* ;
 M. J. B. Z. BOLDUC, *d'Astronomie* ;
 M. F. BUTEAU, *de Mathématiques* ;
 M. E. METHOT, *de Rhétorique* ;
 M. N. AUDET, *de Seconde* ;
 M. O. AUDET, *de Troisième* ;
 M. G. DUHAULT, *de Quatrième* ;
 M. F. BLOUIN, *de Cinquième* ;
 M. F. PLAMONDON, } *de Sixième* ;
 M. F. BRUNET, }
 M. J. LAGUEUX, *de Septième* ;
 M. O. PARADIS, *de la classe préparatoire.*

MAÎTRES DE SALLE.

- M. O. AUDET,
 M. G. DUHAULT,
 M. J. LAGUEUX,
 M. O. PARADIS,
 M. D. RACINE,
 M. F. BLOUIN,
 M. T. HAMEL,
 M. J. QUINAN.

MAÎTRES D'ANGLAIS.

- M. J. B. LECLERC,
 M. W. PAXMAN.

MAÎTRE DE DESSIN.

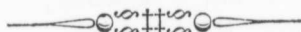
- M. A. PLAMONDON.

MAÎTRE DE MUSIQUE VOCALE.

M. A. DESSANNE.

MAÎTRE DE MUSIQUE INSTRUMENTALE.

M. W. ROSS.



ELEVÉS.

La lettre P, à la suite d'un nom, indique que l'élève est pensionnaire ; la lettre E, qu'il est externe.

PHILOSOPHIE.

NOMS.	RÉSIDENCES.
Ene Anger, P.,	Malbaie ;
Joseph Bayard, P.,	Québec ;
Charles Buckley, P.,	"
John P. Colfer, E.,	"
Joseph Delisle, P.,	St. Jean (Ile d'Orléans) ;
Félix Dumontier, E.,	St. Cuthbert ;
David Dubé, P.,	Québec ;
Pierre Hamel, E.,	"
Octave Hardy, P.,	"
Hubert Larue, P.,	St. Jean (Ile d'Orléans) ;
Alex. Lindsay, P.,	Québec ;
Alphonse Marmet, P.,	Grondines ;
Joseph Martel, E.,	Québec ;
—○○—	
E. Bergeron, E.,	Ste. Croix ;
Joseph Bérubé, P.,	St. Simon ;

NOMS.

RÉSIDENCES.

Vincent Cazeau, E.,	<i>Québec ;</i>
Ferd. Catellier, P.,	<i>St. Vallier ;</i>
Joseph Catellier, P.,	"
Charles Fiset, E.,	<i>Québec ;</i>
Ovide Grenier, P.,	"
Chry. Lafontaine, P.,	<i>St. Gervais ;</i>
Napoléon Lavoie, P.,	<i>Ile-aux-Grues ;</i>
Adolphe Legaré, E.,	<i>Québec ;</i>
Cyrille Legaré, E.,	"
Antoine Martel, E.,	"
Elzéar Michaud, P.,	<i>St. André ;</i>
Hector Verret, E.,	<i>Québec ;</i>
George Verret, E.,	"



RHETORIQUE.

Louis Beaudet, P.,	<i>Lotbinière ;</i>
Jean Blouin, P.,	<i>St. Jean (Ile d'Orléans) ;</i>
Charles Cloutier, E.,	<i>Québec ;</i>
Jacob Côté, E.,	<i>St. Jean Chrysostôme ;</i>
Louis Dion, E.,	<i>Québec ;</i>
Pierre Drolet, E.,	"
Edouard Fraser, P.,	<i>Rivière-du-Loup ;</i>
Damase Gonthier, P.,	<i>St. Gervais ;</i>
Edouard Guilmet, P.,	<i>Beauport ;</i>
Ferd. Laliberté, P.,	<i>Lotbinière ;</i>
Zéphirin Leblanc, P.,	<i>Québec ;</i>

NOMS.

RÉSIDENCES.

Joseph Rioux, P.,	<i>Trois-Pistoles</i> ;
A. Thibaudeau, P.,	<i>Cap-Santé</i> ;
Jean Villeneuve, P.,	<i>Charlesbourg</i> .



SECONDE.

Frs.-X. Bélanger, P.,	<i>St. Valier</i> ;
Ferd. Belleau, E.,	<i>Québec</i> ;
Eugène Blanchard, P.,	"
Achille Bussière, E.,	"
Onésime Couture, E.,	<i>St. Gervais</i> ;
Etienne Dallaire, P.,	<i>Pointe-Lévi</i> ;
Louis Darveau, E.,	<i>Québec</i> ;
David Déziel, P.,	<i>Maskinongé</i> ;
Joseph Dumas, P.,	<i>Ile-Verte</i> ;
Pierre Falardeau, E.,	<i>Lorette</i> ;
Jacques Fournier, P.,	<i>St. Thomas</i> ;
Michel Francœur, P.,	<i>St. Roch des Aulnets</i> ;
Daniel J. Fraser, P.,	<i>Berthier</i> ;
Félix Gauthier, E.,	<i>Québec</i> ;
Hector Garneau, P.,	<i>Cap-Santé</i> ;
Joseph Hoffman, P.,	<i>Berthier</i> ;
Patrick Kelly, E.,	<i>Québec</i> ;
Nestor Larue, P.,	<i>St. Valier</i> ;
Flavien Lemieux, E.,	<i>Québec</i> ;
Ferd. Lespérance, E.,	"

NOMS.

RÉSIDENCES.

Isaïe Matte, E.,	<i>Québec</i> ;
Jean Matte, E.,	“
Théophile Mondor, E.,	“
Honoré Marchand, P.,	<i>St. Antoine</i> ;
Jean-B. Marcoux, P.,	<i>St. Charles</i> ;
Ferd. Nadeau, P.,	<i>St. Gervais</i> ;
Benjamin Pâquet, P.,	<i>St. Nicolas</i> ;
Ed. Rémillard, E.,	<i>St. Gervais</i> ;
Pierre Roussel, P.,	<i>Eboulements</i> ;
Pierre Saucier, E.,	<i>Québec.</i>



TROISIEME.

Richard Alleyn, P.,	<i>Québec</i> ;
Jean Bélanger, E.,	“
Joseph Bernier, E.,	“
Adelphe Blouin, P.,	<i>St. Jean (Ile d'Orléans)</i> ;
Xavier Blouin, P.,	“
William Brownson, P.,	<i>Boston</i> ;
Gaspard Boisseau, P.,	<i>Québec</i> ;
Pierre Cadorette, E.,	“
Théodore Chabot, P.,	<i>Pointe-Lévi</i> ;
H. Desruisseaux, P.,	<i>Ste. Croix</i> ;
Napoléon Dubuc, E.,	<i>Québec</i> ;
Alex. Duchesnay, P.,	“
Léandre Dugal, E.,	<i>Québec</i> ;

NOMS.	RÉSIDENCES.
Jean Fecteau, E.,	Québec ;
N. Francœur, P.,	St. Roch des Aulnets ;
Alexandre Fraser, P.,	Rivière-du-Loup ;
Narcisse Gauvin, E.,	Québec ;
Hammond Gowen, P.,	"
Louis Hallé, P.,	"
Honoré Howison, P.,	"
Frédéric Hamel, P.,	Ste. Foie ;
Cyrille Lachance, P.,	St. Jean (Ile d'Orléans) ;
Pierre Lefrançois, E.,	Ange-Gardien ;
Louis Lemay, P.,	Ste. Croix ;
George Lindsay, P.,	Québec
Archibald Laurie, E.,	"
Charles Morin, P.,	Islet ,
Joseph Perrault, E.,	Québec ;
Théophile Perrault, E.,	"
Leufroi Rochon, P.,	Terrebonne ;
Elz. Taschereau, P.,	Ste. Marie ;
Alfred Têtu, P.,	St. Thomas ;
Paul Thivierge, P.,	St. Jean (Ile d'Orléans) ;



QUATRIEME.

Pierre Audet, P.,	St. Anselme ;
Guillaume Bossé, E.,	Québec ;
Marcel Bourget, P.,	Pointe-Lévi ;

NOMS.	RÉSIDENCES.
Elzéar Brousseau, E.,	<i>Québec</i> ;
Joseph Bureau, P.,	<i>Ange-Gardien</i> ;
Julien Chabot, P.,	<i>Pointe-Lévi</i> ;
T. Chandonnet, P.,	<i>St. Pierre-les-Becquets</i> ;
George Colfer, E.,	<i>Québec</i> ;
Jean Delâge, P.,	<i>Charlesbourg</i> ;
Isaïe Demers, P.,	<i>St. Nicolas</i> ;
Philippe Defoy, E.,	<i>Québec</i> ;
Joseph Dion, E.,	"
David Dion, E.,	"
Augustin Dorval, E.,	"
Zéph. Duhamel, P.,	<i>Halmond</i> ;
Charles Fecteau, P.,	<i>Québec</i> ;
Norbert Fiset, E.,	"
John Fitzpatrick, E.,	"
Zéphirin Fortier, E.,	"
Jules Fortier, P.,	<i>St. Gervais</i> ;
Médard Fortier, P.,	"
Achille Fournier, P.,	<i>Trois-Pistoles</i> ;
Magloire Fournier, P.,	<i>St. Thomas</i> ;
Joseph Frenette, P.,	<i>Cap-Santé</i> ;
Alfred Garneau, E.,	<i>Québec</i> ;
Joseph Gariépy, P.,	<i>Deschambault</i> ;
Napoléon Hardy, E.,	<i>Québec</i> ;
Duncan Laurie, E.,	"
Nap. Larochelle, P.,	<i>St. Anselme</i> ;
Honoré Lecours, P.,	<i>Pointe-Lévi</i> ;

NOMS.	RÉSIDENCES.
Côme Morisset, P.,	<i>Cap-Santé ;</i>
J. C. Murray, P.,	<i>Québec ;</i>
H. Murray, E.,	“
Martin Noël, P.,	<i>St. Antoine ;</i>
Georges Paradis, P.,	<i>Québec ;</i>
Pierre Paradis, E.,	<i>Lorette ;</i>
Rodolphe Pelletier, P.,	<i>Québec ;</i>
Anaclet Péliçon, E.,	“
Louis Pepin, E.,	“
J. B. Plamondon, E.,	“
Alexis Réaume, E.,	“
Léon Rochette, E.,	“
David Rousseau, E.,	“
Zelfrid Tessier, P.,	“
Octave Tourangeau, E.,	“
Cyrille Tessier, E.,	“
Adol. Taschereau, P.,	<i>Ste. Marie ;</i>
Eugène Taché, P.,	<i>Toronto ;</i>



CINQUIEME.

Edouard Ahern, E.,	<i>Québec ;</i>
George Allsopp, P.,	<i>Cap-Santé ;</i>
Ferdinand Aubé, P.,	<i>St. Gervais ;</i>
Marcellin Benoît, P.,	<i>Deschambault ;</i>
Charles Bedard, P.,	<i>Charlesbourg ;</i>
Clovis Bélanger, P.,	<i>St. Anselme ;</i>

NOMS.	RÉSIDENCES.
Napoléon Blais, E.,	<i>Québec ;</i>
Paul Blouin, P.,	<i>St. Jean (Ile d'Orléans) ;</i>
Narc. Bouchard, E.,	<i>Québec ;</i>
E. Buteau, P.,	"
Hubert Catellier, P.,	<i>St. Valier ;</i>
Ludger Catellier, P.,	"
Robert Clark, P.,	<i>Château-Richer ;</i>
Polyc. Dassylva, E.,	<i>Québec ;</i>
Louis Dubois, P.,	<i>St. Nicolas ;</i>
David Dumas, P.,	<i>Isle-Verte ;</i>
Léop. Falardeau, E.,	<i>Québec ;</i>
Sérénus Ferland, P.,	<i>St. Jean (Ile d'Orléans) ;</i>
P. Girard, P.,	<i>St. Urbain ;</i>
Eugène Gosselin, E.,	<i>St. Charles ;</i>
Narc. Gauthier, E.,	<i>Québec ;</i>
Ives Giroux, E.,	"
Jean-B. Hamel, E.,	"
Joseph Kelly, E.,	"
Michel Letellier, P.,	<i>St. François (R. du sud) ;</i>
Cyrille Letellier, P.,	"
Victor Légaré, E.,	<i>Québec ;</i>
Octave Lépine, E.,	"
Edouard Lindsay, P.,	"
J.-B. L'Heureux, E.,	"
Jean Martel, P.,	<i>St. Ambroise ;</i>
Wm. McManus, P.,	<i>Frédéricton, (N. B.) ;</i>
John McMahan, E.,	<i>Québec ;</i>

NOMS.	RÉSIDENCES.
Nap. Maingui, E.,	Québec ;
Joseph Nadeau, E.,	“
F.-X. Paré, E.,	“
Th. Parant, P.,	“
Octave Perron, P.,	<i>Ile-aux-Coudres ;</i>
Alexis Plante, P.,	<i>St. Ambroise ;</i>
Eugène Renault, P.,	<i>St. Thomas ;</i>
Eusèbe Rioux, P.,	<i>Trois-Pistoles ;</i>
Eugène Rouleau, P.,	<i>St. Gervais ;</i>
Michel Roy, P.,	<i>St. Valier ;</i>
Evanhoe Taché, P.,	<i>Eboulements ;</i>
Lucien Taché, P.,	“
Maxime Thibault, P.,	<i>St. Thomas ;</i>
Auguste Trudeau, P.,	Québec ;
F. Worthington, E.,	“



SIXIEME.

Simon Bédard, E.,	Québec ;
Georges Bertrand, E.,	“
Cyprien Bilodeau, E.,	<i>St. Charles ;</i>
Anselme Blouin, E.,	Québec ;
Cyrille Bochet, P.,	<i>Ste. Anne la Pérade ;</i>
Georges Bourdages, P.,	<i>St. Thomas ;</i>
Alfred Bouchard, E.,	Québec ;
Antoine Campeau, E.,	“
James Coleman, E.,	“

NOMS.	RÉSIDENCES.
Ant. Chouinard, P.,	<i>St. Jean Port-Joli ;</i>
Elzéar Dagneault, P.,	<i>St. Michel ;</i>
Frs. Dancausse, P.,	<i>Ile-aux-Grues ;</i>
Xénop. Dussault, E.,	<i>Québec ;</i>
Etienne Fecteau, E.,	“
Joseph Fortier, P.,	<i>Ste. Marie (N. Beauce) ;</i>
F.-X. Frenette, E.,	<i>Rimouski ;</i>
J.-B. Gagnon, P.,	<i>Ste. Claire ;</i>
Aug. Gauthier, E.,	<i>Québec ;</i>
Edouard Gauthier, E.,	“
Pierre Gauvreau, E.,	“
Auguste Gingras, E.,	“
Georges Gingras, E.,	”
Onésime Genest, P.,	<i>St. Henri ;</i>
Apol. Grenier, P.,	<i>Beauport ;</i>
Georges Guilmet, E.,	<i>Québec ;</i>
Joseph Hallé, E.,	“
Louis Hamel, E.,	“
Narcisse Hamel, E.,	“
Joseph Laberge, E.,	“
Joseph Lacasse, E.,	“
Joseph Lapointe, E.,	“
Alphonse Lapointe, E.,	“
Théop. Lapointe, E.,	“
Louis Labrecque, E.,	<i>St. Charles ;</i>
Chs. Labrecque, E.,	“
P. De Sales Laterrière, P.,	<i>Eboulements ;</i>

NOMS.	RÉSIDENCES.
Léger Launière, P.,	<i>St. Gervais ;</i>
Louis Lemieux, P.,	<i>Pointe-Lévi ;</i>
Marcel Letarte, P.,	<i>Québec ;</i>
Charles Lindsay, P.,	"
Wm. McAdams, E.,	"
James McAdams, E.,	"
Edmond Marcotte, E.,	<i>St. Anne de la Pérade ;</i>
Louis Marcoux, P.,	<i>Beauport ;</i>
Victor Martel, E.,	<i>Québec ;</i>
Mag. Marticotte, E.,	"
Vincent Martin, E.,	<i>Islet ;</i>
Henri Masson, P.,	<i>Terrebonne ;</i>
William Murphy, E.,	<i>Québec ;</i>
Denis Murray, E.,	"
William Nesbitt, E.,	<i>Canardière ;</i>
Arcade Olivier, P.,	<i>St. Nicolas ;</i>
Modeste Olivier, P.,	"
Charles Panet, E.,	<i>Québec ;</i>
Ferd. Paradis, P.,	<i>St. Henri ;</i>
Alph. Pelletier, P.,	<i>Québec ;</i>
Maximin Pelletier, E.,	"
Joseph Poitras, E.,	"
Henri Power, E.,	"
Antoine Racine, E.,	"
Michel Robitaille, P.,	"
Georges Routier, E.,	"
Odilon Roy, E.,	"

NOMS.

RÉSIDENCES.

Napoléon Roy, E.,	<i>Québec</i> ;
Gust. Taschereau, P.,	<i>Ste. Marie</i> ;
Thomas Têtu, P.,	<i>St. Giles</i> ;
Léon Trudelle, E.,	<i>Québec</i> ;
Désiré Vézina, P.,	<i>Ile-aux-Grues</i> ;
Elzéar Vézina, E.,	<i>Québec</i> ;
Henri Welch, E.,	"
Isambor Wells, E.,	"
John Woolsey, E.,	"



SEPTIEME.

Théop. Blouin, P.,	<i>St. Jean (Ile d'Orléans)</i> ;
Téop. Bédard, E.,	<i>Québec</i> ;
J.-B. Blanchet, E.,	<i>St. Pierre (R. du Sud)</i> ;
Jean Chaperon, E.,	<i>Québec</i> ;
J.-B. Chrétien, E.,	"
Nap. Carrier, P.,	<i>St. Henri</i> ;
Ed. Dufresne, E.,	<i>Québec</i> ;
Antoine Dupuis, E.,	<i>Ste. Marie de la Beauce</i> ;
Alfred Dumontier, E.,	<i>Québec</i> ;
Ferd. de Varennes, E.,	"
Eust. Dompierre, E.,	"
Louis Filiau, P.,	<i>Beauport</i> ;
Octave Gariépy, P.,	<i>Deschambault</i> ;
Chs. Galarneau, P.,	<i>Charlesbourg</i> ;
Alexis Gariépy, E.,	<i>Québec</i> ;

NOMS.	RÉSIDENCES.
John Gibson, E.,	Québec.
Théophile Gingras, E.,	"
François Gagné, E.,	"
Michel Hamel, E.,	"
Augustin Jourdain, E.,	"
Octave Giguère, E.,	"
Victor Giguère, E.,	"
J.-B. Longchamps, E.,	"
Charles Lapointe, E.,	"
Léon Lacroix, P.,	<i>Ste. Marie de la Beauce ;</i>
Ant. Labrèque, P.,	<i>St. Gervais ;</i>
Ed. McKenzie, P.,	"
J.-B. Marcotte, E.,	<i>Ste. Anne de la Pérade ;</i>
Joseph Marcotte, E.,	"
Jean-Bapt. Matte, E.,	Québec ;
Joseph Martin, E.,	<i>St. Arsène ;</i>
J.-B. Marcotte, P.,	<i>Cap Santé ;</i>
Georges Paradis, E.,	Québec ;
Etienne Poitras, E.,	"
Thomas Roy, E.,	"
Georges Robitaille, E.,	"
John Sexton, P.,	<i>St. Nicolas ;</i>
Fabien Soucy, E.,	Québec ;
Henry Sheppard, E.,	"
Alfred Sheppard, E.,	"
Urbain Thibaudeau, P.,	<i>Cap Santé ;</i>
Rosaire Thibaudeau, P.,	"

NOMS.

RÉSIDENCES.

Jules Taschereau, P.,	<i>Ste. Marie de la Beauce ;</i>
Félix Tessier, E.,	<i>Québec ;</i>
Achile Talbot, E.,	<i>St. Thomas ;</i>
Télesphore Têtu, P.,	"
Alfred Venner, P.,	<i>Québec ;</i>
Octave Vézina, E.,	"
Elzéar Verret, E.,	"
Cléophas Viger, E.,	<i>Beauport.</i>



CLASSE PRÉPARATOIRE.

John Ahern, E.,	<i>Québec ;</i>
John Baker, E.,	"
Joseph Bédard, E.,	"
Isidore Bédard, E.,	"
Alfred Belleau, E.,	"
Joseph Bilodeau, E.,	"
Charles Blais, E.,	"
F.-X. Brunelle, E.,	"
Phil. Brunelle, E.,	"
Timol. Beaulieu, P.,	<i>Pointe-Lévi ;</i>
Philius Binet, P.,	<i>Ste. Marie ;</i>
F.-X. Blanchette, P.,	<i>St. Charles ;</i>
Gustave Brunel, P.,	<i>Batiscan ;</i>
Elz. Chateaufort, E.,	<i>Québec ;</i>
Duncan Chisholm, P.,	<i>Judique, (N. S.) ;</i>
Guill. Corneau, P.,	<i>Pointe-Lévi ;</i>

NOMS.	RÉSIDENCES.
F.-X. Delâge, E.,	<i>Charlesbourg ;</i>
Charles Dion, E.,	<i>St. Michel ;</i>
Napoléon Dion, E.,	“
Joseph Drolet, E.,	<i>Québec ;</i>
Augustin Dubuc, E.,	“
Louis Dubuc, E.,	“
Horace Dunlevie, E.,	“
Vivian Dunlevie, E.,	“
J.-B. Dupont, E.,	“
Augustin Fagui, E.,	“
Olivier Fiset, E.,	“
J.-B. Fréchette, P.,	<i>St. Nicolas ;</i>
Elzéar Giroux, E.,	<i>Québec ;</i>
Prosper Giroux, E.,	“
John McGuire, E.,	“
Alphonse Hamel, E.,	“
Joseph Hébert, E.,	“
Jean Labrèque, E.,	<i>Beaumont ;</i>
Adol. Lafontaine, E.,	<i>St. Gervais ;</i>
Thomas Larue, P.,	<i>Pointe-aux-Trembles ;</i>
Dom. O'Meara, E.,	<i>Québec ;</i>
Eugène Moisan, E.,	“
Guill. Mônier, E.,	“
Octave Morin, P.,	<i>St. François ;</i>
Frs. Murray, E.,	<i>Québec ;</i>
Edmond Patry, E.,	“
John Patton, P.,	<i>St. Thomas ;</i>

NOMS.

RÉSIDENCES.

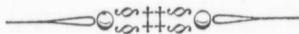
Louis H. Pâquet, P.,	<i>St. Nicolas ;</i>
Alexis Pelletier, E.,	<i>St. Arsène ;</i>
Georges Picart, E.,	<i>Québec ;</i>
Ferd. Poitras, E.,	“
Théop. Poitras, E.,	“
Richard Quin, E.,	“
Ephrem Proulx, P.,	<i>Ste. Marie ;</i>
Thos. Rickaby, E.,	<i>Québec ;</i>
Tancrède Rinfret, P.,	<i>Cap Santé ;</i>
Michel Roddon, P.,	<i>Boston ;</i>
Robert Ross, E.,	<i>Québec ;</i>
H. Quetton St. George, E.,	<i>Cap Santé ;</i>
Frédéric Talbot, E.,	<i>Québec ;</i>
Olivier Talbot, E.,	<i>St. Pierre (R. du Sud) ;</i>
Arth. Taschereau, P.,	<i>Ste. Marie.</i>
Joseph Tanguay, E.,	<i>Québec ;</i>
Geo. Théberge, E.,	“
Jean Vézina, E.,	“
Jean Whalen, E.,	“



NOTES

SUR LE

SEMINAIRE DE QUEBEC.



ORGANISATION DU SEMINAIRE.

Le Séminaire de Québec fut fondé en 1663, par Monseigneur François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec. Les membres de ce Séminaire forment une corporation sans aucun rapport de filiation ou de dépendance à l'égard de quelque établissement que ce soit. L'œuvre à la quelle ils s'emploient spécialement est l'éducation de la jeunesse. Ils y travaillent sans autre rémunération que la nourriture et le vêtement, en santé comme en maladie.

L'autorité du Séminaire réside dans le bureau des directeurs dont un est le supérieur, élu pour trois ans et ne pouvant être continué

plus de six ans. Les autres principaux officiers sont le procureur, le directeur du Grand Séminaire ou des élèves de théologie, le directeur du Petit Séminaire ou Collège, et l'économe. Depuis plusieurs années, il a été nécessaire d'ajouter un assistant-procureur et au Petit Séminaire, un assistant-directeur ou préfet des études. Excepté les procureurs, tous les membres du Séminaire, tant directeurs qu'associés ou agrégés, sont ordinairement occupés à l'enseignement, soit de la théologie, soit des sciences, soit des humanités. Plusieurs prêtres non agrégés sont aussi employés à l'enseignement. Ceux-ci reçoivent, outre la nourriture et logement, un modique honoraire.



BIENS DU SEMINAIRE.

1o. Un terrain assez spacieux, à la Haute-Ville, où se trouvent réunis tous les bâtiments occupés par les élèves, les professeurs, les classes, la Chapelle, &c. Sur ce terrain, près de la Cathédrale, est aussi une maison louée par le Séminaire.

2o. La Seigneurie de *Beaupré*, qui s'étend depuis le Saut de Montmorency jusqu'à la Baie St. Paul ; elle comprend plusieurs fermes,

dont les principales se voient au pied du Cap Tourmente, dans la paroisse de St. Joachim.

3o. Les deux fiefs de *Coulonge* et du *Saut-au-Matelot*, situés à Québec même, et quelques emplacements légués par des bienfaiteurs, ou servant à l'acquit d'anciennes fondations.

4o. La Seigneurie de l'*Ile Jésus*, près de Montréal.



BOURSES ET SECOURS GRATUITS.

1o. Monseigneur de Laval fonda huit pensions en faveur de jeunes gens qui se trouveraient dénués de moyens nécessaires pour parvenir à l'état ecclésiastique : laissant au Séminaire le pouvoir de diviser ces pensions, et, dans le cas de détresse, d'en diminuer le nombre.

2o. Monseigneur de St. Vallier, deuxième évêque du Canada, fit au Séminaire donation de deux rentes, estimées alors suffisantes pour nourrir et entretenir quatre ecclésiastiques et six élèves du Petit Séminaire. Dans la suite, ces rentes diminuèrent beaucoup, tandis que les prix des pensions s'élevèrent. Supprimées en 1791, elles ont été remboursées avec les arrérages depuis quelques années. Le Sémi-

naire a placé le tout en immeubles situés à la Haute-Ville de Québec.

30. Feu M. Sarrault, curé de St. Charles, légua par son testament au Séminaire diverses sommes qui fournissent la pension de deux élèves, choisis dans la famille du testateur, ou, à leur défaut, parmi les jeunes gens de la paroisse St. Charles.

40. Feu Madame Marie Louise Dubois, Veuve de J. Deblois, Ecr., de cette ville, a fondé trois pensions entières.

50. D'autres legs et donations, parmi lesquels se trouve une rente de S. A. R. le duc d'Orléans (en 1751), peuvent être et sont ordinairement employés en bourses et demi-bourses, mais le Séminaire n'est obligé d'en tenir compte qu'à l'œuvre de l'éducation.

Les élèves, pour être admis à la jouissance d'une bourse ou d'une demi-bourse, doivent donner auparavant, aux frais de leurs familles ou de leurs protecteurs, des preuves de bons talents et d'une conduite irréprochable.



BIBLIOTHEQUES, &c.

Le Séminaire possède trois bibliothèques, dont une de près de 12,000 volumes, est exclusivement à l'usage des membres du

Séminaire et des professeurs ; les deux autres, qui renferment plusieurs mille volumes sont, l'une à l'usage du Grand Séminaire, l'autre à celui du Petit Séminaire. Il possède encore un cabinet de physique qui a coûté plus de £2,500, un laboratoire et des appareils nécessaires pour un cours de chimie, et la plus belle collection de minéraux qu'il y ait en Canada.



ENSEIGNEMENT DU GRAND SEMINAIRE.

L'enseignement du Grand Séminaire est confié à trois ou quatre professeurs. Il renferme la théologie dogmatique, la théologie morale, l'Écriture-Sainte et les autres connaissances que demande l'exercice du saint ministère. Le cours est ordinairement de trois ans. Les élèves sont tous pensionnaires et portent l'habit ecclésiastique. Le prix de la pension est de £20 courant pour l'année scolaire.



PROGRAMME D'ETUDES, REGLEMENT, &c.,
DU PETIT SEMINAIRE.



COURS D'ETUDES.



CLASSE PREPARATOIRE.

Grammaire française de Lhomond.—Exercices français.—Histoire sainte.—Notions préliminaires de géographie.

En anglais : Epellation, lecture, traduction du *Catholic school-book*, avec analyses et remarques sur la grammaire.—Commencement d'arithmétique.

Note.—Vers le commencement de décembre, cette classe se partage en deux ordres : les plus avancés commencent alors la grammaire latine, et suivent à peu près les mêmes matières que la Septième, à laquelle ils se réunissent après la vacance dans la *Sixième*.



S E P T I E M E .

Grammaire française de Lhomond.—Exercices français.—Elémens de la grammaire latine du même et première partie de la Syntaxe.—Thèmes, versions, traduction de l'*Epitome Historiæ Sacræ*, avec analyses et cahiers

de *bon français*, &c.—Histoire sainte.—Notions préliminaires de géographie.

En anglais, comme dans la *Classe préparatoire*.



SIXIÈME.

Eléments de la grammaire latine revus et syntaxe continuée.—Grammaire française de Chapsal.—*De Viris* et Phèdre avec analyses et traductions écrites.—Thèmes, versions, exercices français.—Géographie de l'Europe.—Arithmétique.—Abrégé de Mythologie, &c.

En anglais : Traduction de *Murray's Introduction*, avec analyses ; thèmes et versions.



CINQUIÈME.

Syntaxe latine revue ; Méthode commencée.—Syntaxe française de Chapsal.—Cornélius, César, Ovide et Eglogues de Virgile.—Histoire ancienne.—Géographie de l'Asie.—Arithmétique et tenue des livres en parties simples.

En anglais : Lennie's grammar ; traduction de Cornélius ; thèmes et versions.

QUATRIÈME.

Méthode latine revue et continuée.—Prosodie latine.—Grammaire grecque de Burnouf commencée.—César, Quinte-Curce ou Salluste et Virgile.—Fables d'Esopé.—Histoire romaine.—Géographie de l'Afrique et de l'Océanie.—Arithmétique.—Thèmes, versions latines et grecques, vers latins.

En anglais : *Modern history* ; traduction de César avec cahiers de traduction écrite ; thèmes et versions.



TROISIÈME.

Prosodie latine revue.—Grammaire grecque revue et continuée.—Salluste ou Quinte-Curce, Virgile, Cicéron, Actes des Apôtres et dialogues de Lucien. Arithmétique, notions élémentaires de *Toisé* et de *Géométrie*.—Géographie de l'Amérique.—Art épistolaire ; lettres et narrations sur des sujets faciles, &c.

En anglais : *Modern history* ; traduction de Cicéron avec cahiers ; thèmes et versions.



SECONDE.

Principes et littérature avec de nombreux

exemples tirés des meilleurs auteurs.—Histoire du Canada.—Virgile, Cicéron, Horace, Tite-Live ou Tacite, Xénophon. Odyssée.—Thèmes, versions latines et grecques, vers latins, compositions françaises et latines, lettres, &c.—Arithmétique.

En anglais : *Modern history* ; traduction de Cicéron avec cahiers ; thèmes et versions.



R H E T O R I Q U E .

Préceptes de l'éloquence avec des exemples extraits des plus grands orateurs.—Cicéron, Horace, Homère, *Conciones latinae*, Démosthènes.—Thèmes, versions latines et grecques, compositions françaises et latines, vers latins.—Algèbre commencée.

En anglais : *Modern history* ; traduction de Cicéron avec cahiers ; thèmes et versions.



P H I L O S O P H I E .

Classe Junior.

Logique, Métaphysique ; dissertations, analyses raisonnées, &c.

Algèbre revue et continuée.—Géométrie.—Trigonométrie rectiligne et sphérique.—Application de l'algèbre à la géométrie.—Sec-

tions coniques.—Courbes en général.—Éléments du calcul différentiel et du calcul intégral.—Diverses applications à l'arpentage, à la perspective, à l'astronomie, à la navigation, &c.

Tenue des livres en parties doubles.—Architecture militaire.

Classe Senior.

Morale.

Cours de physique de Kæppelin.—Chimie de Desmarests.—Expériences, applications aux arts et métiers, à l'agriculture, &c.

Astronomie.—Histoire naturelle.—Architecture civile.



M U S I Q U E .

Tous les élèves pensionnaires reçoivent deux leçons de musique vocale par semaine. On donne durant les récréations, des leçons de musique instrumentale à ceux des élèves qui veulent en prendre.



D E S S I N .

Les leçons de dessin ne sont point obligées. Il s'en donne une de deux heures chaque semaine. Le Séminaire paie une partie du salaire des maîtres de dessin et de musique.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Les élèves sont partagés en cinq classes sous le rapport de l'enseignement de la religion. On donne à chacune d'elles au moins une instruction spéciale d'une heure par semaine. Les premières classes sont confiées à des prêtres de la maison. *



ADMISSION DES ELEVES.

1o. Pour être admis dans la classe élémentaire, il suffit absolument qu'un élève sache lire et écrire ; presque tous néanmoins ont un petit commencement de grammaire française, d'anglais et d'arithmétique.

2o. Pour entrer en Septième, on exige de plus que l'élève ait appris et pratiqué la grammaire de Lhomond. On désire de plus qu'il ait aussi commencé l'histoire sainte.

3o. On peut juger, par les matières indiquées dans le programme ci-dessus, des connaissances requises pour entrer dans les autres classes. En général, l'élève qui commence ses études sous un maître privé fera bien de s'appliquer aux thèmes et aux *traductions avec analyse*, et de devancer d'un semestre au moins la classe ou il espère être admis.

* Les élèves protestants n'assistent point à ces instructions.

EXTRAITS DU REGLEMENT DES PENSIONNAIRES.



DEVOIRS RELIGIEUX.

Les pensionnaires assistent aux offices de la cathédrale les dimanches, les fêtes d'obligation, les derniers jours de la semaine sainte et dans quelques autres circonstances. Dans l'avant midi ils doivent faire, chaque jour, la prière du matin, entendre une messe basse et donner quelques minutes à la prière et à la récollection immédiatement avant le dîner ; dans l'après midi, réciter le chapelet, écouter une lecture de piété pendant un quart d'heure et enfin faire la prière du soir. De plus, ils commencent et finissent tous les exercices (classes, études, &c.,) par une courte prière. Ils sont tenus de se confesser tous les quinze jours.



COMMUNICATION DES PENSIONNAIRES AVEC LE DEHORS.

Les élèves ne reçoivent les visites des personnes du dehors qu'au parloir, et avec la permission d'un maître. Ils peuvent recevoir celles de leurs parents tous les jours durant les récréations, celle du soir exceptée. Pour les

personnes qui n'ont avec eux que des rapports de connaissance ou d'amitié, ils ne peuvent recevoir leurs visites que les dimanches et les fêtes d'obligation, durant la demi-heure qui suit immédiatement l'office du soir de la cathédrale.

Les élèves ne sortent jamais seuls du collège pour aller se promener, à moins que ce ne soit chez leurs parents (père ou mère, ou ceux qui les représentent), ce qui leur est quelquefois accordé les jours de congé. Quand ils sortent pour affaires, ils ne doivent pas aller ailleurs qu'au lieu où on leur a permis d'aller. Hors des classes, les pensionnaires n'ont aucun rapport avec les externes.

Les Pensionnaires n'écrivent point de lettres et n'ouvrent point celles qu'ils reçoivent sans la permission du directeur, qui peut toujours prendre connaissance du contenu de ces lettres lorsqu'il le juge à propos.

Les Pensionnaires ne peuvent rien recevoir du dehors pour leur nourriture au collège : les fruits en nature sont seuls exceptés de cette règle.



MOUVEMENTS JOURNALIERS.

AVANT MIDI.

De cinq heures et demie à six heures, le lever, l'habillement et la prière.

De six heures à sept heures, l'étude.

De sept heures à sept heures et demie, le déjeuner et la récréation.

A sept heures et demie, la messe.

De huit heures à dix heures, la classe.

Après la classe, un quart d'heure de récréation.

De dix heures et un quart à onze heures et un quart, l'étude suivie de quelques minutes de prière et d'examen.

A onze heures et demie, le dîner.

APRES MIDI.

Après le dîner, la récréation jusqu'à une heure.

D'une heure à deux heures, l'étude.

De deux heures à quatre heures, la classe.

De quatre heures à quatre heures et demie, la collation et la récréation.

De quatre heures et demie à six heures, l'étude.

De six heures à six heures et demie, le chapelet et une lecture de piété.

De six heures et demie à huit heures, le souper et la récréation.

De huit heures à neuf heures, la prière du soir et l'étude.

Remarques.—10. En été, le lever a lieu à cinq heures, et l'étude commence à cinq

heures et demie, pour finir à sept. 2o. Les plus jeunes élèves se couchent immédiatement après la prière du soir.

—©—

UNIFORME, &c.

Les pensionnaires ne doivent jamais paraître hors des dortoirs sans l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Lorsqu'il sortent du Séminaire, ils doivent de plus être couverts d'une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astracan.

Les élèves doivent être pourvus d'habits et de linges de corps et autre en quantité suffisante pour être toujours dans un état de propreté convenable. Les effets que leurs parents doivent leur fournir, outre les habits, sont :—pour le dortoir, une valise ou coffre propre à contenir leur linge et leurs habits, un *baudet*, un matelas, un traversin, un ou deux oreillers, des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreiller, une couple de bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, un ou deux peignes, du noir et des brosses pour les souliers, des

brosses pour les habits ; pour le réfectoire, des serviettes, un gobelet, un couteau, une fourchette et une cuiller.

Tous les effets des élèves doivent être marqués de manière à pouvoir être reconnus certainement ; autant qu'il est possible, le nom de l'élève doit s'y lire en toute lettres.



CONGES ET VACANCES.

Les classes vaquent les jours suivants :—

10. Les dimanches, les fêtes d'obligation et les trois derniers jours de la semaine sainte. Ces jours-là, il y a ordinairement autant d'étude que le permet l'assistance aux offices.

20. Une fois par semaine, ordinairement le jeudi seulement l'après midi depuis le 1er d'octobre jusqu'au 1er de mai, et toute la journée le reste de l'année.

30. Le 2 ou le 3 de janvier, le jour de la fête de Mgr. l'Archevêque, le jour de l'anniversaire de sa consécration, et enfin celui de la fête de M. le Supérieur du Séminaire.

Il n'y a jamais plus d'un grand congé par semaine. L'étude du soir a lieu les jours de congé, comme à l'ordinaire, et les jours de grand congé, il y a, le matin, une étude d'une heure. Cependant ces études s'omettent

lorsque les élèves sont à la campagne.

Les vacances commencent, chaque année, vers la mi-juillet, et finissent avec le mois d'août.



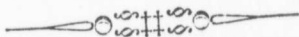
SOMMES A PAYER PAR LES PENSIONNAIRES.

<i>Dépenses obligées.</i>		£	s.	d.
10.	Pour la pension, (on ne fait point de déduction pour les absences moins de huit jours) . . .	17	10	0
20.	Pour les leçons de musique vocale, une somme qui n'excède pas	0	3	0

Dépenses non obligées.

10.	Pour l'usage des livres de la bibliothèque,	0	5	0
20.	Pour les leçons de musique instrumentale, une somme qui n'excède pas	1	10	0
30.	Pour les leçons de dessin,	0	5	0

Le Séminaire ne fournit, ni livres, ni papier, ni encre pour les classes.



EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXTERNES.

On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Pour les autres, ils ne sont admis que rarement, et

encore faut-il qu'ils aient en ville de proches parents qui puissent les loger chez eux et surveiller leur conduite.

Les externes catholiques sont tenus d'assister aux offices de leur paroisse les dimanches et les fêtes d'obligation, et aussi à tout office sur semaine auquel les pensionnaires ont coutume d'assister. Ils doivent entendre la messe qui se dit au Séminaire, tous les jours, immédiatement avant la classe du matin, assister aux instructions religieuses, et enfin, donner un billet de confession le quinze de chaque mois. Les externes (ceux de la classe préparatoire exceptés), portent le même uniforme que les pensionnaires ; et il leur est défendu sortir sans l'avoir.

Ils ne doivent pas s'absenter de la classe, des offices, &c., sans la permission du directeur. Si la maladie, ou une cause imprévue, les empêche d'obtenir cette permission, ils sont obligés de présenter à leur retour un billet de leurs parents qui fasse connaître la cause de leur absence.

Les externes ne peuvent sortir le soir, après le jour tombé, qu'en compagnie de leurs parents, ou pour quelque service que ceux-ci exigeraient d'eux.

Le Séminaire donne gratuitement l'éducation aux externes comme aux pensionnaires ; il exige cependant des premiers la somme de £1 par année, pour couvrir les dépenses du chauffage des appartements à leur usage, &c.